





MARTIN BUREAU/AFP/IMAGEFORUM

# Évolutions sociétales et technologiques

## MESSAGES CLÉS

Parmi les nombreuses évolutions technologiques, sociétales et culturelles<sup>1</sup> envisageables à l'horizon des trente ans, l'accélération des innovations technologiques et scientifiques, la mutation des idéologies, les reconfigurations politiques, les recompositions identitaires et religieuses marqueront de façon déterminante l'organisation, les relations et les équilibres internationaux et stratégiques. Elles pourront également constituer des facteurs de tensions ou des sources de vulnérabilités nouvelles.

L'accélération du rythme des innovations techniques et scientifiques pourrait déboucher sur de nouvelles révolutions aux impacts stratégiques majeurs (démultiplication des capacités d'action, redistribution de la puissance, transformation de l'environnement, etc.), dont certains fortement perturbateurs dès lors qu'un plus grand nombre d'acteurs étatiques et non-étatiques peuvent avoir plus facilement accès à des savoirs sensibles, en particulier dans le domaine des armes de destruction massive.

La révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'internet en particulier, renforcera le processus de la mondialisation et constituera un puissant accélérateur de transformations sociales et politiques. Elle pourrait même poser les premiers jalons d'une nouvelle organisation de la société mondiale.

Le rôle toujours plus important des dispositifs techniques dans la vie des individus et les risques de perversion de leur usage créeront de nouvelles vulnérabilités et poseront nécessairement, à court et moyen termes, la question du contrôle qui leur sera appliqué tant au niveau national, qu'international.

Avec le reflux des grandes idéologies structurantes du vingtième siècle, les luttes d'influence entre puissances pourraient se déplacer sur le terrain du *soft power* et du *smart power*,<sup>2</sup> probablement avec la volonté pour un État d'organiser le monde selon ses propres principes, normes et valeurs, ainsi que sur le terrain du divertissement, des modes de vie et des pratiques de consommation. Toutefois, cela n'empêchera pas la consolidation, voire le renforcement de l'influence, à l'échelle internationale, de certains mouvements

sociaux ou politiques (mouvements évangéliques, islamiques, écologistes, etc.).

Élevé au statut de valeur universelle, le principe démocratique s'affirmera de manière erratique, avec des reflux. Il s'appliquera dans la pluralité et pourrait même remettre en cause l'hégémonie du modèle de la démocratie libérale. L'universalité des droits de l'homme pourrait également être de plus en plus contestée par les États ou les acteurs transnationaux au nom de principes identitaires, notamment religieux.

Dans un contexte où les acteurs des relations internationales seront de plus en plus nombreux et divers, la multiplication des identités, des appartenances communautaires, et la « fragmentation de mémoires singulières et concurrentes »<sup>3</sup> fragiliseront la cohésion nationale.

Le référent religieux comme force de mobilisation, vecteur de contestation, instrument de légitimation de la violence, continuera d'occuper une place grandissante sur la scène mondiale et pourrait constituer un facteur croissant de tensions, voire de conflits.

1- À prendre ici au sens large, incluant notamment les composantes religieuses et politiques.

2- Deux concepts développés par Joseph Nye et repris par la secrétaire d'État Hillary Clinton.

3- *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, Paris, Odile Jacob – La Documentation française, 2008.



# 1 Révolution technologique

Il est, par définition, difficile de faire des projections et d'anticiper les ruptures à venir dans les domaines scientifique et technologique, ainsi que les applications sur lesquelles pourront déboucher les innovations et le rapprochement des technologies (informatique quantique, par exemple).

Néanmoins, au regard de l'accélération phénoménale du rythme des innovations, on doit s'attendre à ce que les trente prochaines années connaissent de nouvelles révolutions dans ces domaines, d'ampleur et de portée comparables aux révolutions (numérique, par exemple) qui ont marqué les dernières décennies. Ces mutations constitueront des enjeux stratégiques majeurs et auront des répercussions déterminantes sur les relations internationales, en même temps qu'elles précipiteront le bouleversement du rapport de l'individu au temps, à l'espace, à l'Autre, au monde, qui est à l'œuvre depuis un demi-siècle.

## 1.1 - Innovations technologiques, facteur de redistribution de la puissance ?

Une grande partie du monde, à commencer par les pays de l'OCDE, est largement dominée par la culture de la technique. Les innovations technico-scientifiques impressionnent, fascinent et conditionnent le quotidien dans un nombre croissant de pays même si, aujourd'hui, les progrès scientifiques et techniques ne font plus l'objet d'un engouement sans réserve et peuvent même susciter la méfiance, après les atrocités commises au XX<sup>e</sup> siècle, pendant les deux guerres mondiales ou après les catastrophes technologiques qui ont pu survenir depuis.

L'Amérique du Nord et l'Europe, ainsi que de nombreux pays d'Asie, constituent depuis plusieurs décennies les moteurs de l'innovation, comme en témoignent leur niveau de dépenses en R&D ainsi que le nombre de scientifiques et d'ingénieurs qu'ils comptent. Le phénomène de rattrapage s'accélère avec la diffusion des savoirs et la globalisation de l'économie. La connexité entre technologies civiles et militaires étant de plus en plus marquée, les puissances émergentes sont appelées à rattraper – jusqu'à un certain point – les pays occidentaux dans les domaines où leur supériorité était jusqu'ici incontestée.

Les États-Unis, au premier rang mondial dans le montant des dépenses et investissements consacrés à la R&D et dans le domaine de la formation, devraient conserver leur avance technologique à l'horizon considéré.

Toutefois, certains pays émergents ou émergés, à commencer par la Chine<sup>1</sup> et l'Inde, multiplient leurs efforts (investissements en R&D, formation d'ingénieurs et de scientifiques, envoi d'étudiants à l'étranger) pour tenter d'atteindre un leadership en matière d'innovation scientifique et technologique. Si les pays du Golfe n'entrent pas dans la compétition pour le premier rang dans la maîtrise et la production de produits relevant des dernières techniques, leur capacité financière continuera à leur permettre d'acquérir des équipements relevant des toutes dernières générations de développement technologique, tant dans le domaine civil que militaire.

1- La Chine pourrait ainsi passer rapidement du statut d'« atelier du monde » à celui de « laboratoire du monde ». Elle sera vraisemblablement d'ici 15 à 20 ans la première nation scientifique devant les États-Unis. Avec une croissance du nombre de publications scientifiques de 173 % entre 2001 et 2007, elle est passée du 6<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> rang mondial dans ce domaine, tandis que les dépôts de brevet et de modèle d'utilité ont été multipliés par six entre 2000 et 2009. (Rapport *La coopération scientifique et technologique franco-chinoise: le point de vue français*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, novembre 2010).

### RUPTURE

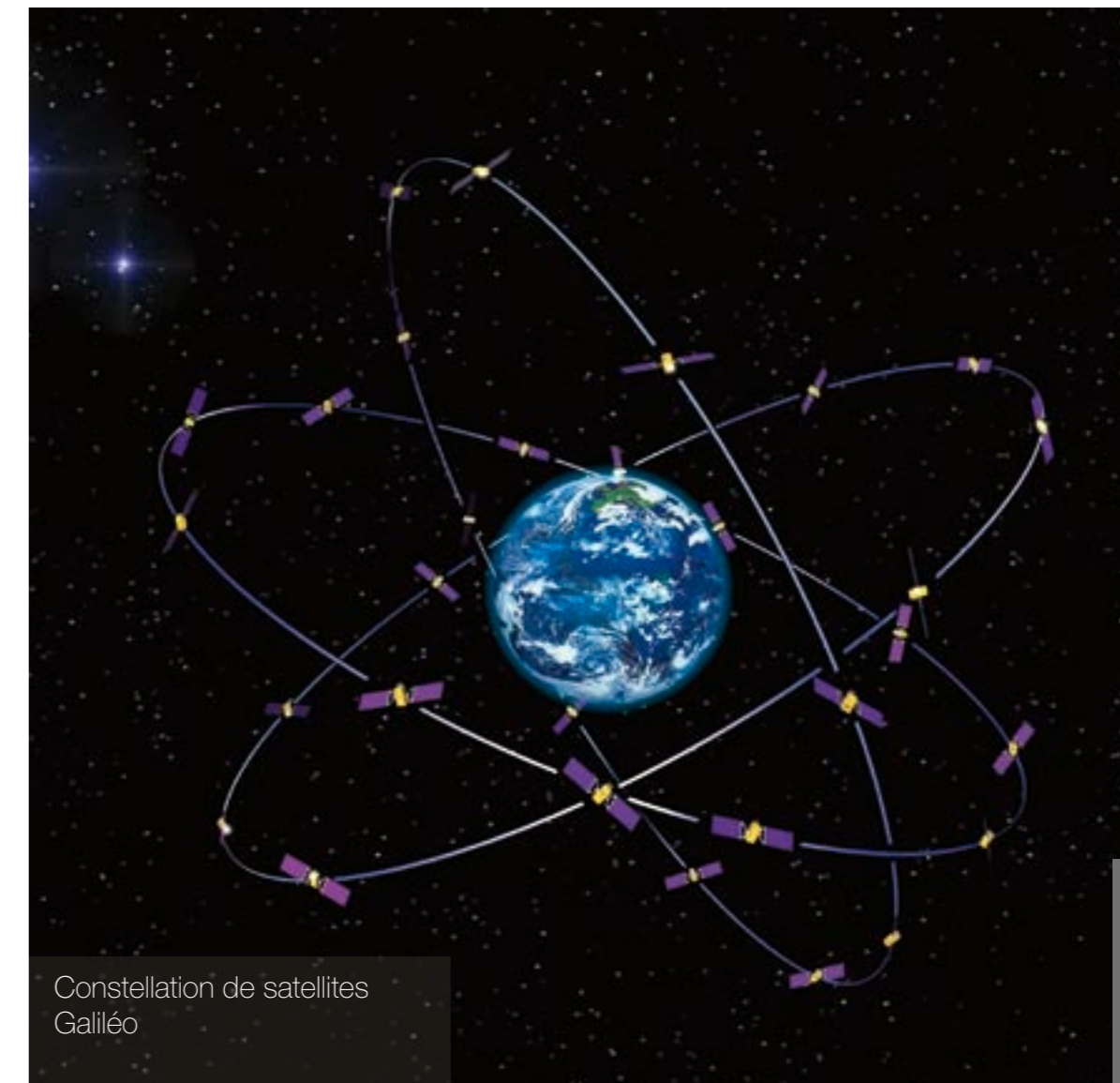
Un rattrapage par la Chine ou par l'Inde du niveau américain dans le domaine des innovations technologiques constituerait une rupture aux impacts considérables, en particulier dans le domaine stratégique.

### RUPTURE

Si les puissances financières du Golfe envisageaient de développer des pôles technologiques sur leur territoire (notamment en attirant des scientifiques étrangers), un changement considérable interviendrait dans les équilibres qui s'annoncent aujourd'hui entre le pôle asiatique et le pôle occidental.

Si l'Europe est, en tant que région, une puissance scientifique majeure (et même la première en termes de publications), le caractère encore essentiellement national de ses politiques en la matière rend cette position très relative. Elle ne restera une puissance de premier ordre que si ses membres réussissent à fédérer leurs efforts vers des objectifs communs.

Dans des sociétés dominées par la rationalité instrumentale, les pratiques de consommation du « tout technologique », qui s'amplifieront sans doute, n'iront pas nécessairement de pair avec le développement plus poussé de l'esprit scientifique. En témoigne d'ores et déjà en Europe la perte de prestige social des savants, dont l'un des symptômes réside dans la difficulté croissante à recruter dans les filières scientifiques, dans le contexte d'une reconfiguration du système universitaire au niveau européen et mondial en un authentique marché international des biens intellectuels. Il est donc fort probable qu'une large redistribution planétaire des connaissances et du savoir-faire – particulièrement dans les domaines des sciences biologiques, techniques et de l'information – s'opérera au cours des prochaines années.



Constellation de satellites Galileo

ESAVILLI, J. - HUART - 2002



## 1.2 - La maîtrise des applications : un nouveau défi

De nombreux experts considèrent que les nanotechnologies seront au cœur de la prochaine révolution technologique, avec des répercussions dans de nombreux domaines (électronique, environnement, ingénierie, médecine, militaire). Les innovations dans le domaine des biotechnologies auront également des retombées sur la vie elle-même (santé, agriculture) et constitueront un enjeu majeur de la lutte contre la pauvreté.

L'application au vivant d'outils développés dans de nombreuses disciplines scientifiques et techniques sera probablement l'une des évolutions les plus porteuses de modifications sur les plans sociologique et anthropologique. Ainsi, les développements à venir, à l'intersection des nanotechnologies, de la biotechnologie, de l'infotechnologie et de la technologie cognitive poseront très probablement la question de la contrainte – voire du contrôle – qu'exerceront les dispositifs techniques sur les humains et leur capacité d'initiative.

Dans les prochaines décennies, les risques d'applications controversées ou dangereuses des innovations technologiques (nanotechnologies, biotechnologies, robotique) soulèveront des questions éthiques (clonage, eugénisme, intelligence artificielle, etc.) et seront susceptibles de constituer des menaces croissantes pour la sécurité des personnes, des populations et des États.

Tandis que la masse du savoir spécialisé ne cesse d'augmenter et que les frontières de la connaissance sont constamment repoussées, la diffusion accélérée du savoir va se poursuivre. Cette tendance ne fera que se renforcer du fait de la densification croissante du réseau de terminaux disponibles et des évolutions technologiques, qui rendront l'accès aux moyens de communication modernes – en particulier internet – de moins en moins contraignant. Pour autant, l'accessibilité à l'information permise par les dispositifs techniques ne concourra pas nécessairement à une meilleure connaissance générale des avancées scientifiques ou à une meilleure acquisition des fondamentaux dans le domaine de la culture. Dans les pays développés, les transformations des régimes de la connaissance, combinées aux difficultés d'un certain modèle scolaire et éducatif, pourraient mener, au cours des prochaines années, à un abaissement préjudiciable du niveau de connaissance d'une majorité de la population.



### RUPTURE

Ces développements pourraient ainsi transformer le rapport au savoir, le risque principal étant de voir apparaître un sujet informé, plutôt que connaissant, avec toutes les implications que cela comporterait en termes de constitution de la personne et de son rapport aux autres et au monde.

Par ailleurs, l'importance des dispositifs techniques dans la vie de nombreux individus dans le monde posera nécessairement, à court ou moyen terme, la question du contrôle qui leur sera appliqué. Qu'il s'agisse de la sphère internet ou d'augmentateurs de capacités individuelles, les appareils d'État pourraient en venir à considérer comme stratégique le contrôle de ce pan d'activité, actuellement laissé aux opérateurs économiques, notamment en raison de l'importance des investissements nécessaires en R&D. La sphère des techniques et des technologies pourrait ainsi constituer un champ important de réinvestissement et d'intervention de l'État, à commencer par le domaine militaire, au cours des trente prochaines années.

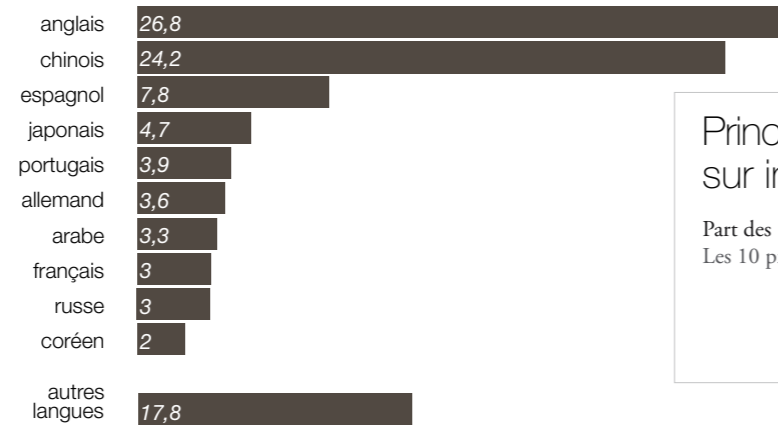
Drone moyenne altitude  
longue endurance :  
HARFANG  
Utilisé pour la surveillance et  
la reconnaissance au niveau  
d'un théâtre d'opérations.





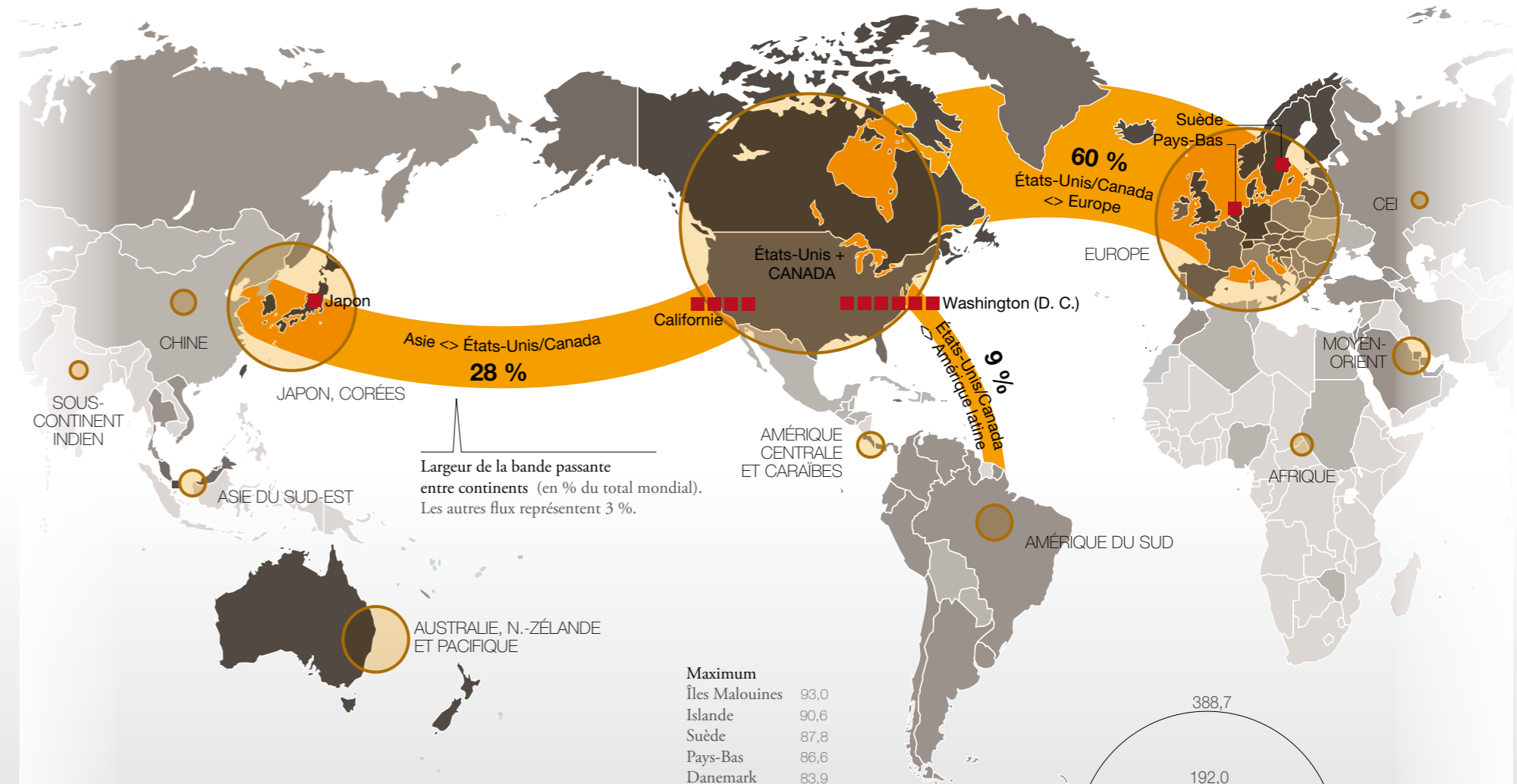
# 2 Révolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les mutations techniques (passage de l'analogique au numérique, développement des réseaux à haut débit, des technologies sans fil, développement des mémoires) conjuguées à la diminution des coûts et à la convergence entre informatique, audiovisuel et télécommunications, ont ouvert la voie à une révolution des technologies de l'information et de la communication – dont le multimédia et internet ne sont qu'une première vitrine – et consacré l'entrée dans l'ère de la société de l'information.

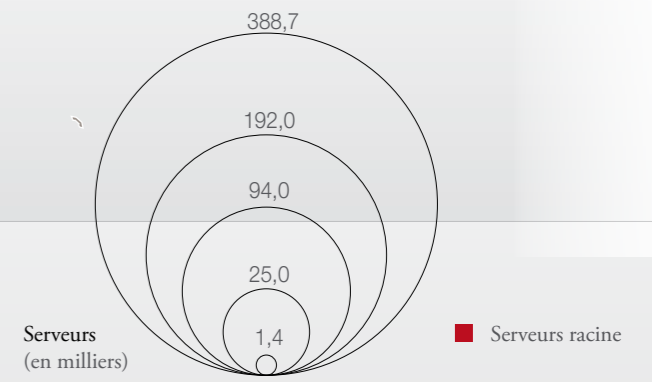
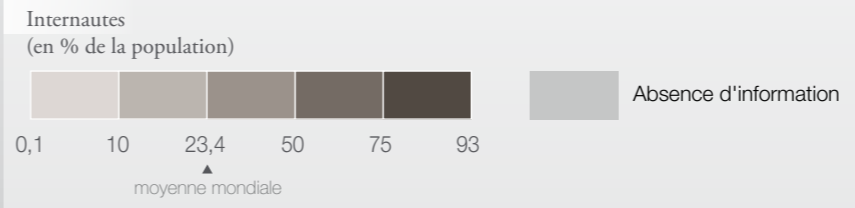


Principales langues sur internet, 2010  
 Part des 10 premières langues (en %), en mai 2011  
 Les 10 premières langues représentent 82,2 %  
 Source : Internet World Stats, www.internetworldstats.com

Atelier de cartographie de Sciences Po - 2012



## Internet : infrastructures et utilisateurs, 2008



Sources : International Telecommunication Union (ITU), www.itu.int

d'après M.-F. Durand, Ph. Copinschi, B. Martin, P. Mitrano, D. Placidi-Frot, Atlas de la mondialisation, Presses de Sciences Po - 2010

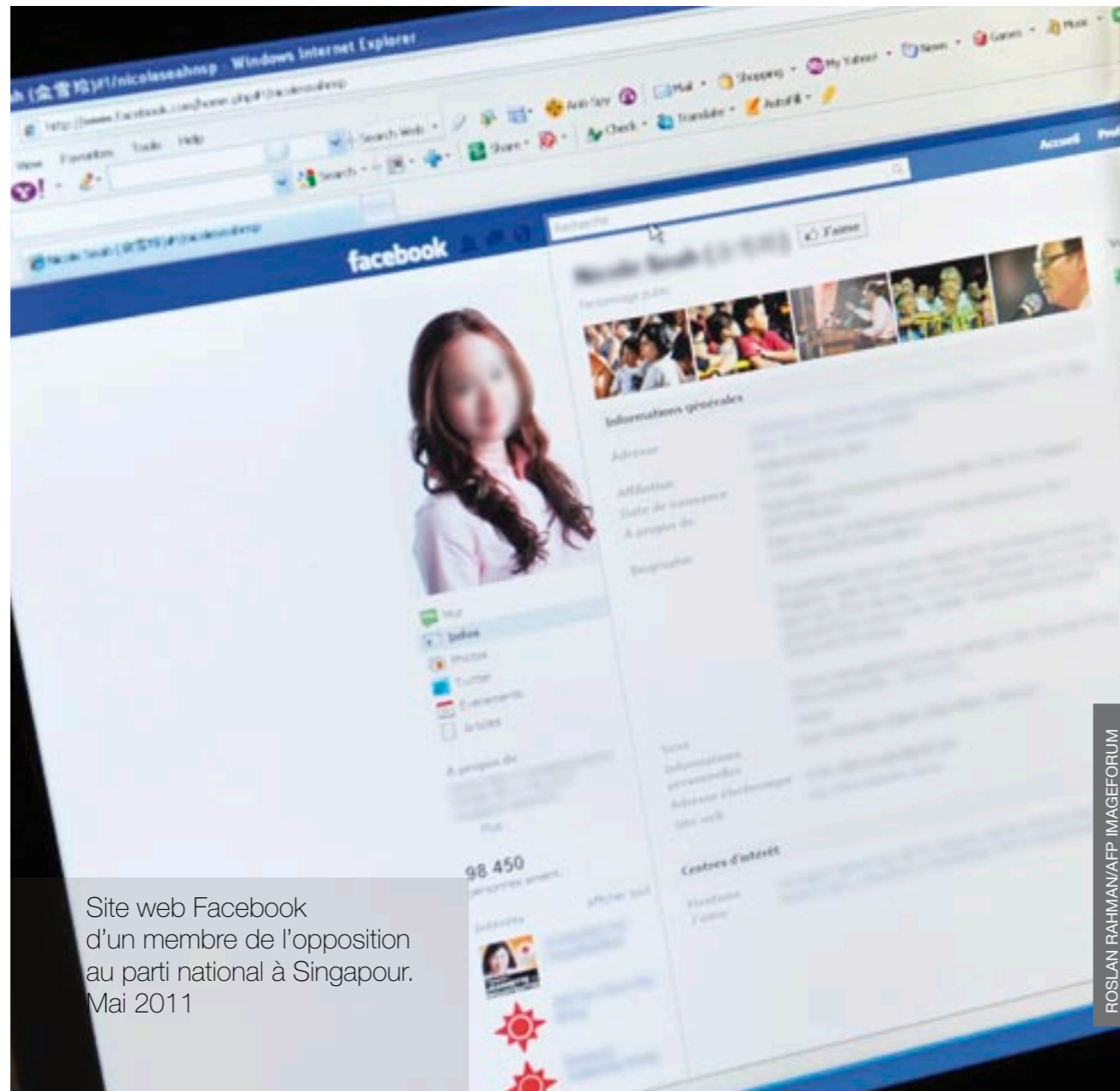
La capacité des systèmes informatiques devrait continuer à croître de manière exponentielle, et avec elle la mémoire et les capacités de stockage de données. Cette révolution – dont l'ampleur s'annonce équivalente à la révolution industrielle (impact sur l'organisation de la société, des modes de travail, du système international, sur la culture et les représentations) – ne peut que se renforcer et constituer l'un des principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, avec des retombées dans tous les domaines (technologique, politique, économique et stratégique).

## 2.1 - Vers l'émergence d'une nouvelle société mondiale ?

Si le développement d'internet a trouvé ses origines dans le domaine militaire (rôle majeur de l'agence de recherche de l'armée américaine), il a gagné et révolutionné le domaine civil, s'affranchissant largement des États. Parallèlement, l'ensemble des régions du monde ont progressivement fait leur entrée dans l'ère du numérique, y compris les sociétés arabes qui, hormis l'Afrique subsaharienne, semblaient les moins avancées en la matière. Ainsi, dès 2015, plus de la moitié de la population mondiale sera connectée<sup>1</sup>.

L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les relations internationales n'est pas nouveau, mais leur ampleur est décuplée avec internet. L'interconnexion toujours plus poussée accélérera le processus de mondialisation. Les nouvelles technologies de l'information (téléphone mobile, chaînes satellitaires, et surtout internet) font disparaître les frontières spatiales et favorisent, en temps réel, la circulation des mots, des images, des idées, mais aussi des rumeurs. Elles brouillent les frontières entre émission, production et réception de l'information, entre monde réel et monde virtuel, entre espace privé et espace public ; elles accélèrent le processus de globalisation et les mutations du système international – montée en puissance des acteurs non-étatiques et transnationaux de toute nature (mouvements sociaux, diaspora, groupes extrémistes, criminels ou terroristes), création de réseaux de solidarité, émergence d'un espace public au niveau international – qui pourraient constituer les prémisses d'une nouvelle organisation de la société mondiale.

1- Selon la loi de Nielsen76, la connectivité augmentant de 50 % par an, les utilisateurs disposeront en 2030 de 100 000 fois plus de largeur de bande qu'aujourd'hui.



Site web Facebook d'un membre de l'opposition au parti national à Singapour. Mai 2011

ROSILAN RAHMAN/AFP IMAGEFORUM

L'essor des réseaux sociaux, apparus dans les années 2000, favorise l'émergence de nouvelles identités, de nouvelles communautés, d'une nouvelle culture politique, de nouvelles formes de socialisation appelées à se développer et à se diffuser.

Les idées, les revendications ainsi que les représentations qui circulent à travers internet et les mobilisations sont susceptibles de bousculer les évolutions géopolitiques et de contribuer à façonner l'agenda international, comme en témoignent les révoltes et révolutions en cours dans le monde arabe, baptisées par certains les révolutions « twitter » ou « facebook »<sup>1</sup>. Affirmation de la société civile, formation de militants, diffusion de l'information, des revendications sociales et politiques, mobilisation des manifestants, à travers les réseaux sociaux, internet constitue un puissant accélérateur des transformations sociales et politiques à l'œuvre dans ces sociétés, considérées comme le laboratoire des révolutions du XXI<sup>e</sup> siècle.

La *cyberopinion* publique émergente et l'exigence croissante des acteurs non-étatiques de participer aux délibérations et aux prises de décision influenceront de plus en plus les choix politiques internationaux. Relais et catalyseur pour les oppositions bâillonnées et espace sans équivalent pour la liberté d'expression, internet pourra également constituer un instrument privilégié pour la défense des libertés et des droits fondamentaux, grâce à la connaissance instantanée des violations et exactions qu'il permet.

1- En référence au rôle joué par les réseaux sociaux Twitter et Facebook dans la mobilisation populaire.

## 2.2 - La perversion des usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication, source de nouvelles vulnérabilités

À l'inverse, la perversion des usages de ces nouveaux médias pourra accroître les menaces qui pèsent sur des populations comme sur les États.

L'accessibilité de l'information ne s'accompagnera pas nécessairement d'une plus grande conscience politique. Elle pourrait au contraire accroître la tentation consumériste, anesthésier les opinions et favoriser une forme d'aliénation de soi, dont pourraient se servir les régimes politiques autoritaires. De fait, la majorité des internautes paraît plus intéressée par le divertissement et les moyens de consommation que par le débat public, à l'instar des 450 M d'internautes chinois, qui ne représentent que 35 % de la population, la plus favorisée mais aussi la plus conservatrice. La diffusion auprès des couches de la population plus défavorisées, mettant en exergue les inégalités croissantes, pourrait toutefois à l'avenir fragiliser le pacte établi par le régime, qui prône la stabilité politique contre le développement économique et de meilleures conditions de vie.

Si les réseaux sociaux échappent encore largement aux systèmes de surveillance, les États ayant le plus souvent du retard sur les évolutions des pratiques des internautes et les innovations technologiques, un rattrapage de leur part leur permettrait de décupler la puissance d'internet comme instrument de propagande, de désinformation, de répression et de surveillance (cf. les contestations étouffées en Iran depuis 2009, ou en Syrie au printemps 2011). En dépit de la reconnaissance par l'ensemble de la communauté internationale (près de 200 États) de la pleine applicabilité à internet de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le nombre de pays qui bafouent leurs engagements progresse à un rythme alarmant.

Utilisé comme véhicule de haine raciale ou religieuse ou comme outil de guerre et de recrutement par les groupes criminels (notamment terroristes), internet pourrait être source d'aggravation de menaces pesant contre les populations et les États.

Les interconnexions toujours plus poussées présenteront aussi des risques de vulnérabilité, avec des conséquences sur le plan des infrastructures et des systèmes stratégiques (risques de piratage informatique). La difficulté à protéger les données sensibles (domaine industriel, militaire, etc.) et le non-respect de la confidentialité et de la vie privée seront également des défis d'ampleur croissante.

Enfin la persistance – voire le creusement – de la fracture numérique pourrait avoir de graves conséquences en termes socio-économiques (aggravation des inégalités) et en termes de stabilité internationale.

Comme en témoigne l'affaire WikiLeaks, maîtriser leur image sur internet sera pour les États un défi grandissant, qu'ils devront gérer parallèlement à une implication croissante sur le réseau. L'inscription dans cette nouvelle agora mondiale et l'anticipation pour mieux accompagner les évolutions technologiques et sociétales sont désormais des enjeux essentiels pour les États, au risque pour eux de réduire leur capacité à peser face aux opinions publiques, qui en feront un usage toujours plus large pour se faire entendre. La puissance d'un État et son influence internationale se mesureront aussi à sa visibilité et à son activité sur internet, de plus en plus au cœur des stratégies diplomatiques, comme en témoignent les États-Unis ou le Royaume-Uni.

Éviter les perversions de l'usage des nouvelles technologies et d'internet impliquera le développement de réglementations au niveau international pour lutter contre la cybercriminalité, encadrer les usages, protéger les données numériques, donner une traduction juridique à l'universalité d'internet, etc. Alors que le débat sur la sécurité dans le cyberspace est souvent mené, dans les enceintes internationales, par les États autoritaires – dont certains comptent également parmi les principaux pourvoyeurs de *hackers* à l'origine d'attaques spectaculaires – la conformité des réglementations internationales aux valeurs démocratiques dépendra donc pour une large part de la capacité des régimes respectueux des libertés à se saisir de ces questions et à faire prévaloir leurs orientations.



# 3 Nouvelles configurations politiques

## 3.1 - Vers une redistribution des pouvoirs ?

Les États pourraient être reconfigurés dans des proportions plus importantes encore qu'aujourd'hui dans leurs dimensions géographique et fonctionnelle : transfert de certaines compétences à des organisations régionales ou internationales (fiscalité, par exemple) ; délégation de certaines tâches à des acteurs privés (dans le domaine de la sécurité, par exemple) ; désinvestissement pur et simple de certaines sphères d'intervention (par exemple, de l'action sociale). La coordination des politiques dans un environnement institutionnel complexe pourrait aller en s'intensifiant. Certains États demeureront toutefois en marge d'un tel système international.

Pour leur part, les médias consolideront sans doute leur position d'acteurs pleinement globalisés. Le quatrième pouvoir, relais et producteur de l'opinion nationale et internationale émergente, persistera probablement dans son rôle d'intermédiaire capital vis-à-vis des populations.

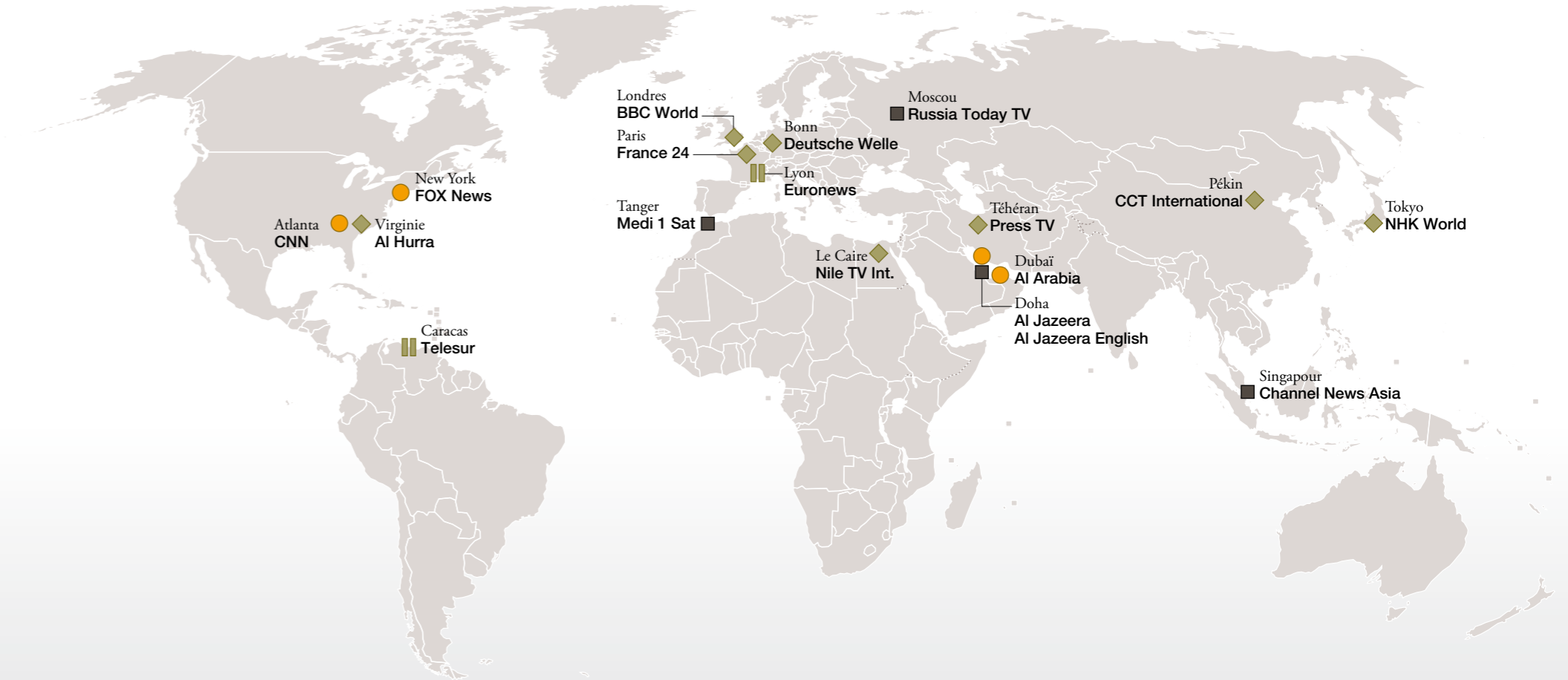
L'impact du rythme médiatique sur la temporalité politique continuera sans doute à se faire sentir de manière croissante, avec toutes les conséquences, notamment négatives, que cela implique pour la prise de décision et l'action publique.

Le monde financier, malgré la crise qui a frappé l'économie mondiale depuis 2008 et les secousses qui l'agitent désormais de façon récurrente, continuera sans doute à peser sur les affaires nationales et internationales. Maillon essentiel de la vie des organisations (depuis les États jusqu'aux entreprises multinationales, en passant par les PME) et des particuliers, le pouvoir financier ne devrait pas perdre en influence au cours des prochaines années.

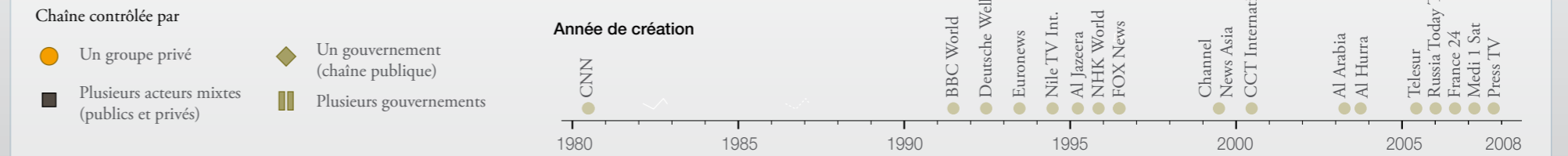
Consacrant une forme de capitalisme en rupture avec son ancêtre industriel, se caractérisant notamment par sa déconnexion avec l'économie réelle, il n'est cependant pas à exclure que le système financier se transforme dans ses structures et modes de régulation.

Enfin, s'agissant de la sphère juridique, la juridicisation de la société et des rapports sociaux semblent appelés à perdurer. Cependant, c'est sans doute moins cette dimension qui pourrait marquer la période à venir, que le développement de détournement ou de contournement de l'État de droit, à travers la multiplication des mesures sécuritaires<sup>1</sup>. Celles-ci, combinées aux évolutions évoquées plus haut dans le domaine des technologies, pourraient encourager des modes de gouvernement de type « globalitaire », qui s'appliqueraient aussi aux démocraties.

1- Voir dans ce sens le nombre de mesures prises par certains États dans le contexte de la guerre contre le terrorisme, après le 11 Septembre, qui sont, pour certaines, contraires à l'état de droit.



Principales chaînes d'information internationales, 1980-2009



Source : compilation de Mathieu Szeradzki d'après les sites officiels des chaînes et une infographie parue dans *Le Monde*, 21 novembre 2006 d'après M.-F. Durand, Ph. Copinschi, B. Martin, P. Mitrano, D. Placidi-Frot, *Atlas de la mondialisation*, Presses de Sciences Po - 2010



## 3.2 - L'affirmation démocratique

Les questions des droits de l'homme et de la démocratie prennent dans les relations internationales une importance croissante, appelée à perdurer, voire à s'amplifier, dans les décennies à venir.

Seules régions du monde à ne pas avoir été touchées par les processus de démocratisation initiés par ce que Samuel Huntington avait appelé la « troisième vague », à partir du milieu des années 1970<sup>1</sup>, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont sortis de leur « exceptionnalisme », marquant – quelle que soit l'issue des mouvements en cours – une dynamique et l'affirmation du principe démocratique, qui devraient se poursuivre.

### RUPTURE

Le processus de démocratisation dans le monde arabe, couplé à la mort d'Oussama Ben Laden, pourrait contribuer à clore la période ouverte par le 11 septembre 2001, et marquer l'entrée dans une nouvelle ère géostratégique où le terrorisme et l'islamisme radical apparaîtraient comme des menaces certes importantes, mais moins centrales.

Si la démocratie ne s'est pas imposée partout au niveau international, le principe ne fait plus débat, rares étant les contestations frontales de la norme démocratique, y compris par les régimes autoritaires et les auteurs de coups d'État, qui se la réapproprient. Pour débattre que soit la thèse de la « fin de l'Histoire » de F. Fukuyama<sup>2</sup>, qu'il entendait comme l'achèvement de l'évolution idéologique de l'humanité, le principe démocratique a accédé au statut de valeur universelle qui, sans être agréé unanimement, est désormais partagé par une grande majorité des populations à travers le monde.

Le processus de démocratisation, fragile et réversible – y compris quand il répond à une demande locale – reste toutefois chaotique et ne sera pas exempt de reflux (coups d'État ou reprises en main autoritaires), pas plus qu'il ne s'imposera dans l'ensemble du monde à l'horizon 2040. La palette des régimes se revendiquant de la démocratie est en outre large, depuis les démocraties formelles (élections) jusqu'aux démocraties réelles intégrant non seulement les droits civils et politiques, mais également les droits sociaux, économiques et culturels, sans compter les divergences d'approche au sein même des démocraties « occidentales », notamment entre les approches européenne et américaine (peine de mort, rôle de la justice internationale, droits sociaux et économiques, séparation des pouvoirs, etc.).

Enfin et surtout, l'affirmation du principe démocratique ne se fera pas partout sur le modèle unique de la démocratie libérale, mais s'appliquera dans la pluralité. La majorité des démocraties seront pauvres et non-occidentales et s'approprieront une conception de l'État, des droits de l'homme, de la démocratie, de la place du religieux, des minorités selon leurs modèles propres (communalisme en Inde, confessionnalisme au Liban, etc.) susceptibles d'éroder le modèle de la démocratie libérale d'inspiration occidentale.

La progression du processus de démocratisation ne sera pas nécessairement synonyme à court terme de plus de stabilité. Sortis de la dictature, mais non encore démocratisés, certains pays pourront rester dans un entre-deux instable. Si la démocratisation est largement considérée comme ayant un impact positif en termes de paix, de prospérité et de sécurité, la phase de transition peut au contraire être porteuse d'instabilité susceptible de dégénérer en violences, voire en conflit, certains considérant même que les États en transition sont plus enclins à la guerre, y compris vis-à-vis d'autres démocraties<sup>3</sup>.

Par ailleurs, sur le plan international, la diffusion du principe démocratique s'accompagne d'une fragmentation de la société internationale et d'une multiplication du nombre d'États (principes des droits des peuples et des droits de l'homme), amenées à perdurer, voire à se renforcer.

De même, il n'est pas certain que la démocratisation facilite le multilatéralisme et les accords sur les grandes questions internationales (changement climatique, crises, etc.), la convergence des intérêts entre démocraties n'étant pas automatique. En outre, la démocratisation du système international – notamment en termes de distribution du pouvoir au sein des organisations internationales et de l'association des acteurs non-étatiques à la prise de décision – n'impliquera pas nécessairement plus d'efficacité.

La promotion de la démocratie, enracinée dans la tradition américaine depuis la guerre de Sécession, devrait rester une composante importante de la diplomatie américaine, bien au-delà du seul courant néoconservateur. La question de placer la démocratie comme objectif de politique étrangère se posera avec de plus en plus d'acuité à l'Union européenne dans le contexte de l'élargissement et du développement des politiques de voisinage (en particulier méditerranéen).

Des fleurs au bout du canon d'un char pour fêter la chute du gouvernement Ben Ali, 20 janvier 2011, Tunis



1- Samuel Huntington, *The Third Wave. Democratization in the Late Twentieth Century*, University of Oklahoma Press, 1991. Troisième vague qui a commencé dans les années 1970, après la vague de 1828-1926 et celle de 1943-1964. Europe méridionale dans le milieu des années 1970, Amérique latine (années 1980), Europe centrale et orientale, puis Afrique, Asie depuis le début des années 1990, Ukraine, Géorgie (première moitié des années 2000).

2- Francis Fukuyama, « The End of History », *The National Interest*, été 1989.

3- Edward D. Mansfield, Jack Snyder, « Democratization and the Danger of War », *International Security*, vol 20, n° 1, Summer 1995.



# 4 Transition idéologique, nouvelles configurations politiques et recompositions identitaires

## 4.1 - De la transition idéologique aux nouveaux engagements

Le progrès n'est désormais plus le prisme hégémonique à travers lequel les sociétés envisagent leur avenir. Les grandes idéologies, qui avaient polarisé et structuré le monde pendant plus d'un demi-siècle et constituaient des idéologies du progrès (non seulement scientifique, mais aussi social et politique, dans leur forme communiste ou libérale-démocratique) et l'attitude volontariste qui les accompagnait se sont affaiblies – mais pas éteintes – au niveau mondial.

Dans ce contexte, les luttes d'influence entre puissances se situent sans doute moins sur le terrain de l'idéologie politique que sur celui du *soft power*, du divertissement, des modes de vie et des pratiques de consommation. L'attrait du mode de vie américain ne devrait pas être remis en cause de manière nette, mais la portée exacte de l'influence exercée par le biais du divertissement et de l'esprit de consommation pourrait se révéler plus difficile à évaluer.

Dans le cadre du processus de mondialisation, l'hybridation culturelle semble devoir continuer à primer au cours des prochaines années. Cette hybridation se nourrit d'éléments épars, puisés dans différents lieux et époques : des strates culturelles anciennes sont réactivées, les traditions sont réinventées, et les moyens techniques issus de la science moderne utilisés afin de relayer toutes les idées, y compris celles des antimodernes, quelle que soit leur provenance.

Alors qu'un certain désenchantement prévaut actuellement, en Europe notamment, vis-à-vis du politique, les prochaines années constitueront très probablement une période de transition idéologique et devraient continuer à se caractériser par un certain flottement idéologique. L'épuisement politique est patent, en particulier dans les démocraties les plus anciennes, où les corps intermédiaires – partis, syndicats, organisations patronales, etc. – souffrent d'un déficit de légitimité. Les régimes démocratiques se heurtent à la montée en puissance de la méfiance envers les gouvernants, à l'épuisement de la participation électorale, à l'attrait des discours populistes.

C'est de manière ponctuelle et différenciée selon les circonstances que l'opinion – nationale ou internationale (naissante) – persistera très vraisemblablement à exercer son influence. Des préférences idéologiques continueront probablement à s'exprimer de manière circonstancielle, sans exclure la structuration des nouvelles pensées politiques et la consolidation de mouvements sociaux à vocation généraliste ou sectorielle. Ainsi, de nouvelles organisations politiques, à caractère national ou transnational, pourraient gagner en influence à l'échelle des nations ou du monde, voire exercer de plus en plus de pression sur la politique internationale.

La multiplication des identités et des appartenances à des groupes parfois très hétérogènes devrait se poursuivre.

Si les communautés d'appartenance ont pu remplacer les communautés traditionnelles (famille, village, région puis nation) qui s'imposaient à l'individu dans le passé, elles s'en distinguent aujourd'hui par leur règle de formation, qui est de plus en plus celle de l'affinité élective, sur différents fondements (logique de marque émanant de l'univers omniprésent de la consommation, logique de contre-société sur certains territoires, logique religieuse dans certains espaces, etc.) qui les rendent plus ou moins fermées, plus ou moins homogènes, et dont certains pourront être sources de déstabilisation.

Des organisations transnationales ou non-gouvernementales animant des réseaux de solidarité, incarnant des idéaux ou des valeurs humanistes (d'inspiration laïque ou religieuse) seront appelées à jouer un rôle majeur dans les processus d'identification à l'échelle internationale. L'essor d'ONG confessionnelles puissantes, dont le projet politique conjugue capacité de soutien matériel et d'embrigadement idéologique à l'échelle transnationale, pourrait se traduire par l'émergence de puissances non-étatiques aptes à se substituer à l'État.

Parallèlement à l'émergence de nouvelles identités, la référence à l'identité nationale devrait continuer à s'éroder et à perdre de sa pertinence sous l'effet conjugué de plusieurs phénomènes, notamment :

- l'abolition des distances, permettant de communiquer sans référence à une collectivité unique, inscrite dans un territoire;
- le renforcement, par réaction aux effets de la mondialisation,

des ancrages locaux, des cultures spécifiques et des appartenances communautaires;

- l'affaiblissement des États nationaux au niveau international, rendant le sentiment d'appartenance/d'identification à la seule nation plus difficile.

Cet émiettement identitaire pourrait fragiliser la cohésion nationale et la capacité à créer et à maintenir du lien social. Parallèlement, un nombre croissant d'individus pourrait être amené à concevoir leur lien avec l'État et leur inscription dans la société sous l'angle consumériste. L'esprit civique pourrait ainsi décliner dans les sociétés de consommation, et cette dynamique se généraliser, avec l'accès croissant de certains émergents à la consommation de masse.

Au sein des sociétés pluralistes, soumises, comme les autres, à l'influence de la globalisation, les institutions civiques sont en pleine recomposition. La question des modalités de l'appartenance civique pourrait être posée dans les années à venir, suscitant une codification légale et culturelle toujours plus fine. Les modes d'action civique pourraient également évoluer : de nouveaux outils font déjà partie du paysage, depuis les référendums communautaires en Europe, jusqu'aux actions de lobbying de nouveaux collectifs constitués en groupes d'intérêt auprès d'instances régionales ou internationales. Les peuples et leur centre de gravité politique pourraient ainsi progressivement se voir redéfinis par-delà la frontière nationale, sur la base de mouvements et de dispositifs émergents, à différents échelons décisionnels et territoriaux.



### Quelques forums internationaux, 1996-2011

- Conférences ministérielles de l'OMC  
Aucune conférence n'a été tenue depuis celle de 2005 en raison de l'échec du dernier cycle de négociation démarré à Doha en 2001.
- ▲ Forum social mondial
- ▼ Forum social thématique ou régional
- Sommets du G8 depuis 1996  
Les sommets annuels du G7 existent depuis 1975. Depuis le sommet de Birmingham en 1998, la Russie a rejoint le club, devenu G8.
- Membres du G8
- Les forums sociaux nationaux ne sont pas comptabilisés.

Source : FSM, [www.forumsocialmundial.org.br](http://www.forumsocialmundial.org.br) ; sites officiels des différents sommets du G8 ; OMC, [www.wto.org](http://www.wto.org) d'après M.-F. Durand, Ph. Copinchi, B. Martin, P. Mitrano, D. Placidi-Frot, *Atlas de la mondialisation*, Presses de Sciences Po, 2010





**RUPTURE**

L'évolution du sentiment de citoyenneté européenne invite à la prudence quant à l'établissement d'une identité européenne supplantant les identifications nationales. Toutefois, elle connaît une progression lente qui devrait se poursuivre dans les prochaines décennies, et elle pourrait s'accélérer sous l'effet d'évolutions internes (progression vers une Europe sociale ou politique dans laquelle se reconnaîtraient davantage les citoyens, constitution d'un véritable espace public européen, etc.) ou externes, susceptibles de renforcer le sentiment d'appartenance, par exemple l'émergence d'une menace sur les principes de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'Homme, voire une atteinte à la sécurité d'un ou de plusieurs États membres.

Si l'avènement de la société-monde ne se dessine pas à l'horizon des trente prochaines années, pas plus que l'État planétaire n'est près d'être créé, il paraît probable que, sur le très long terme, la coordination et l'intégration des sociétés humaines à l'échelle planétaire se poursuivront. Les conflits sociaux et politiques et les recompositions identitaires contribueront à créer du lien social dans un cadre qui sera sans doute post-national.

**FOCUS**

# Égalité et émancipation des femmes, un enjeu du XXI<sup>e</sup> siècle

L'égalité et l'émancipation des femmes resteront des enjeux structurants dans les décennies à venir, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, avec des implications dans tous les domaines (économique, politique, culturel, démographique), y compris pour la stabilité et la stabilisation des États.

Alors que la question de l'égalité des femmes a connu, depuis 2000, des progrès plus lents que certains autres objectifs du millénaire pour le développement<sup>1</sup>, la situation des femmes pourrait demeurer contrastée, et l'écart entre les pays où l'égalité progresse et ceux où elle stagne – qui ne recoupe pas nécessairement le clivage entre pays développés et pays en développement<sup>1</sup> – pourrait se creuser.

Le développement et la stabilité de nombreux pays pourraient être conditionnés par l'amélioration de la situation des femmes, les atteintes massives aux droits humains, les discriminations et les violences faites aux femmes constituant un frein majeur au développement et à la reconstruction post-conflit, dont il est établi que les femmes sont des actrices de premier ordre.

1- Parmi la trentaine de pays où les membres du Parlement comptent au moins 30 % de femmes, la moitié sont des pays en développement, les quatre cinquièmes ayant obtenu ces résultats par quotas.

Toutefois, ces avancées resteront tributaires du respect des droits fondamentaux de la personne humaine : égalité de l'accès aux services publics (éducation, santé, en particulier), indépendance économique (accès à la terre, emplois), possibilité de participer à la vie publique de leur pays (droit de vote, représentation), lutte contre les violences qui leur sont faites, voire dans certains pays, acquisition d'une identité et d'un état civil – qui risquent de continuer à se heurter aux préjugés et au relativisme culturel, instrumentalisés par des acteurs étatiques et non-étatiques, y compris dans les enceintes internationales.

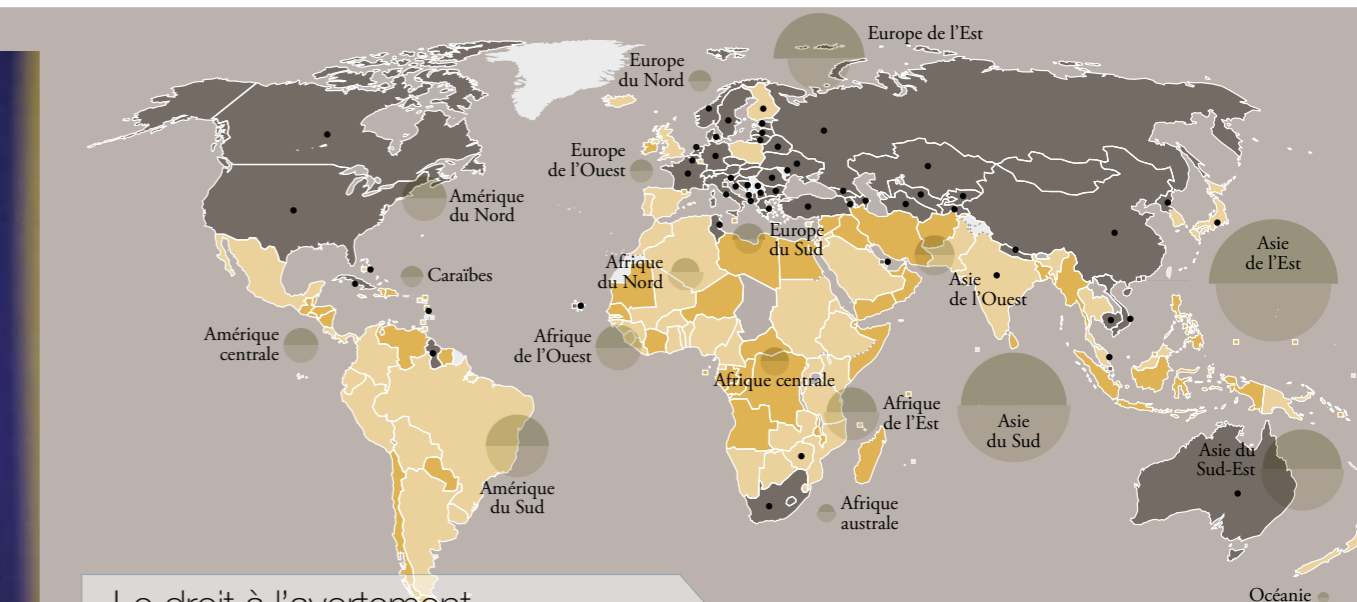
Dans les pays en développement, l'urbanisation et les implications socio-économiques et culturelles que ce mouvement entraînera (accès plus facile à l'éducation, aux soins, évolution des représentations, etc.) pourraient être un facteur de progression du statut des femmes.

Alors que l'inégalité professionnelle et la précarité féminine resteront sans doute un élément marquant dans les sociétés des pays développés et *a fortiori* dans les autres<sup>2</sup>, les prochaines années pourraient voir un renversement des tendances sexuées du chômage, au moins pour les emplois requérant un faible niveau de qualification. Parallèlement au renforcement de leur présence sur le marché du travail dans les pays industrialisés, les femmes pourraient aussi davantage occuper des postes à responsabilités, tant dans le domaine public que privé, économique que politique. Mais, face aux phénomènes d'inerties sociales et culturelles, la question de l'adoption de politiques volontaristes (quotas) pour atteindre ces objectifs pourrait se poser dans un nombre croissant de pays.

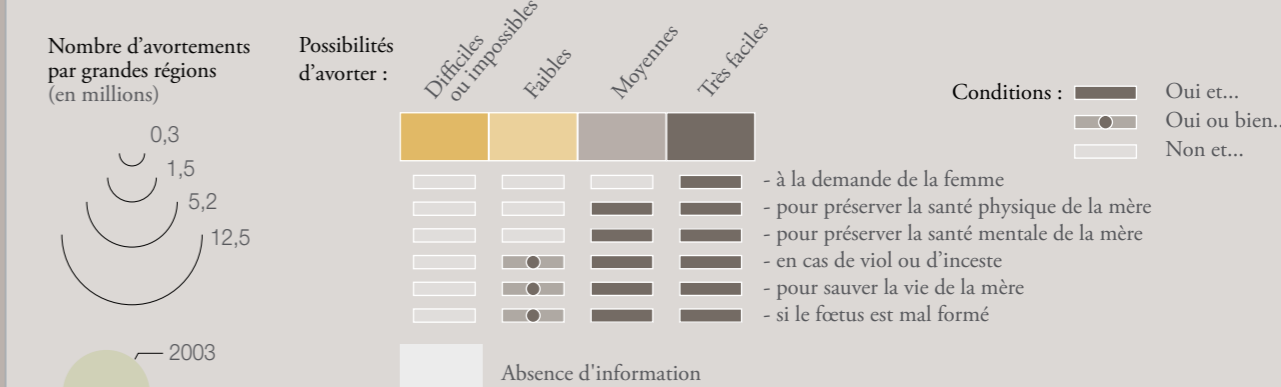
2- C'est en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Amérique latine et aux Caraïbes que l'écart de chômage apparaît le plus important entre hommes et femmes.



Aloysie Cyanzaire prête serment en tant que présidente de la cour suprême du Rwanda, 15 décembre 2003, Kigali



## Le droit à l'avortement. Les législations dans le monde, 2011



Sources : Center for Reproductive Rights, *The World's Abortion Laws 2007*, New York : Center for Reproductive Rights, 2007 - Singh, S. et al., *Abortion Worldwide: A Decade of Uneven Progress*, New York: Guttmacher Institute, 2009 - United Nations Department of Economic and Social Affairs, *World Abortion Policies 2007*, New York: United Nations Department of Economic and Social Affairs, 2007. [www.un.org/esa/population/publications/2007\\_Abortion\\_Policies\\_Chart/2007\\_WallChart.xls](http://www.un.org/esa/population/publications/2007_Abortion_Policies_Chart/2007_WallChart.xls)

Manon Wallenberger, Malek Saidi et Patrice Mitrano - Atelier de cartographie de Sciences Po - 2010



# 5 Recompositions religieuses

**Quête de sens dans une période d'instabilité et d'incertitude, retour aux identités face à l'uniformisation du monde, les conséquences de la mondialisation, couplées à la marginalisation des idéologies politiques de transformation radicale de la société, favorisent un essor du religieux. Creuset de solidarité, la religion peut parfois devenir vecteur de contestation ou l'expression d'une volonté hégémonique d'imposer des principes et des valeurs. Dans ces dérives de légitimation de la violence, voire de la terreur, le religieux joue un rôle croissant dans la vie internationale, appelé à perdurer dans les années à venir.**

Il fait peu de doutes que le facteur religieux continuera à peser sur les relations internationales, mais selon des modalités différentes en fonction des zones géographiques, du type de pouvoir politique et des conditions socio-économiques au sein desquels il s'inscrit.

## 5.1 - Un rôle croissant du religieux au niveau mondial

Ce retour du religieux n'est toutefois pas uniforme. Le poids de la religion dans la formation des rapports sociaux n'est pas le même partout dans le monde. La dynamique est différente selon les régions du monde et, même en leur sein, selon les pays, certains connaissant une trajectoire de sécularisation<sup>▲</sup>, d'autres redécouvrant des racines religieuses.

Sans remettre fondamentalement en cause la forte sécularisation des sociétés européennes – y compris parmi les populations issues des flux migratoires les plus récents – on assiste à un retour du religieux dans les identités sociales affichées. Ce phénomène de « post-sécularisation » traduit la volonté de certains groupes d'affirmer, dans des formes extrêmement variées, de nouvelles formes de prise en compte du religieux, et des religions, dans l'espace politique et le débat public. Ainsi, la place du religieux pourrait être amenée à être réévaluée dans les sociétés occidentales au cours des prochaines décennies, à l'image de l'introduction de la référence au religieux et du rôle reconnu aux religions dans les derniers traités européens. Il reviendra au droit et au politique de résoudre les problèmes que l'expression de certaines croyances peut soulever dans une société pluraliste et d'arbitrer entre une conception individuelle ou plus communautaire du principe de liberté religieuse.

Hors de l'Europe, caractérisée par son approche singulière de la liberté d'expression sur les questions religieuses et son relatif isolement sur la scène internationale, et de l'Asie du Nord-Est (Chine, Japon), deux pôles sécularisés, l'importance des pratiques et des identités religieuses devrait persister, voire s'accroître, même s'il s'agit de phénomènes complexes. Ainsi, la sécularisation de la société iranienne reste à l'œuvre dans une théocratie faisant de la religion son principal point de repère idéologique.

La culture religieuse protestante devrait continuer à marquer la vie publique en Amérique du Nord, où elle rassemble la majorité de la population et attire des segments de plus en plus importants de populations récemment immigrées (latino-américaine notamment). Depuis la chute du communisme, l'Église orthodoxe monte en influence en Russie. Le retour à la *charia* dans certaines sociétés musulmanes (par exemple, dans la province indonésienne d'Aceh depuis 1999 et dans 16 États du Nord du Nigeria depuis 2000) témoigne d'une volonté de se doter d'une identité juridique et politique ancrée dans la religion.



Prière interreligieuse pour la paix au Moyen-Orient, San Nicolas de Bari (Buenos Aires)

JUAN MABROMATA / AFP



## 5.2 - Persistance des équilibres globaux entre grandes religions et essor de l'évangélisme

Les équilibres entre grandes religions ne devraient pas être bouleversés dans les trente prochaines années<sup>1</sup>. À l'horizon 2025-2030, le christianisme devrait rester la première religion en nombre de fidèles avec environ un tiers de la population mondiale, devant l'islam (25 %, dont environ 20 % de sunnites et 5 % de chiïtes), le bouddhisme (13 %), l'hindouisme (5 %) et le judaïsme (0,2 %).

L'islam et les Églises du mouvement évangélique<sup>2</sup> poursuivront une croissance significative (bien que sur un rythme inférieur à celui des décennies précédentes) d'ici à 2050 : le premier qui avait dépassé le seuil des 20 % dans les années 1990 devrait franchir le seuil symbolique du quart de l'humanité au début de la prochaine décennie (2,2 Md de personnes) ; les seconds, qui connaîtront l'essor le plus rapide, passeront de moins de 9 % aujourd'hui à 12 % de la population mondiale, avec un doublement du nombre de fidèles entre 2000 et 2050 (730 M à plus de 1,5 Md).

1- Avertissement : il ne s'agit là que d'estimations. Les chiffres cités sont tirés de l'ouvrage déjà ancien (2001) de David D. Barrett, *World Christian Encyclopedia*, Oxford University Press, 2001, établis d'après des recensements menés au tournant du millénaire. Depuis lors, un tel travail systématique de prospective n'a été réalisé que pour quelques confessions et semble indiquer que ces ordres de grandeur seraient atteints beaucoup plus tôt (voir par exemple l'étude *The future of Global Muslim Population*, publiée en janvier 2011 par le « fact tank » américain The Pew Forum on Religion & Public Life, qui affirme que l'islam représentera 25 % de la population mondiale dès 2020, pour atteindre 26,4 % en 2030).

2- Les Églises évangéliques (ou « Église du réveil »), issues du protestantisme regroupent principalement les Églises baptistes (125 M de fidèles dans le monde), les Églises méthodistes (environ 75 M, essentiellement aux États-Unis, Grande-Bretagne et pays anglo-saxons), les Églises adventistes (environ 25 M) et, au sein du renouveau charismatique (qui touche également les Églises protestantes historiques et le catholicisme), le mouvement pentecôtiste compterait quelque 600 M de fidèles.

## 5.3 - Une cartographie des religions en recomposition

Parallèlement, la cartographie des religions est en train de se transformer : les religions sortent de leurs aires d'origine ou d'implantation et s'installent dans de nouveaux espaces.

Le centre de gravité du christianisme se déplace vers le sud : d'ici 2040, la majorité des chrétiens vivront dans des pays en développement ou émergents. Alors que le catholicisme était associé à l'Europe, en termes d'effectifs, le Brésil, le Mexique, l'Inde et les Philippines sont d'ores et déjà devenus les premiers pays catholiques. En situation de domination déclinante en Amérique du Nord, les églises évangéliques sont en plein essor en Amérique latine, en Afrique, en Asie (sur le point de dépasser l'Amérique latine en nombre de fidèles). Ces régions constitueront les principaux foyers du christianisme ; le Nigeria sera ainsi le deuxième pays protestant, tandis que la Chine et les pays musulmans constituent des objectifs prioritaires pour les missions évangéliques.

Alors que les pays arabes ne concentrent plus que 20 % à 25 % des musulmans, l'islam est, et restera, la première religion en Asie, l'Indonésie étant aujourd'hui le premier pays musulman devant l'Inde.

Le bouddhisme, en revanche, devrait demeurer dans les limites de ses territoires traditionnels (Asie du Sud-Est, Japon et Chine, où il se développe fortement). Il devrait en être de même de l'hindouisme, qui révèle une très forte capacité d'adaptation aux évolutions sociétales et à son environnement.

## 5.4 - Le religieux : un facteur persistant de tensions et de contestations

Certaines formes de prosélytisme peuvent, dans les années à venir, donner lieu à des tensions, dont les occurrences ne devraient pas baisser, compte tenu de l'exacerbation du sentiment religieux et de sa radicalisation, sous les effets pervers de la mondialisation et de la rivalité croissante des États sur le terrain du *soft power*.

Par exemple, le prosélytisme parfois agressif de certaines églises évangéliques et pentecôtistes – prosélytisme qui se heurte à la résistance des religions dominantes dans les pays ciblés – seront de nature à exacerber les rivalités et les tensions interconfessionnelles.

L'évolution des relations entre l'islam et le judaïsme restera largement tributaire du processus de paix israélo-arabe.

Au sein même des grandes religions, des tensions pouvant aller jusqu'au conflit – entre catholiques et évangéliques/pentecôtistes ou encore entre sunnites, chiïtes et d'autres groupes jugés « déviants » ou « hétérodoxes » – persisteront, voire s'accroîtront.

L'association, dans les représentations, d'une religion à une aire de civilisation – qui fondait les thèses controversées du « choc des civilisations » de Samuel Huntington<sup>1</sup> notamment – devrait ainsi être de plus en plus en décalage avec la réalité.

1- S.P. Huntington, « The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order », *Foreign Affairs*, été 1993. Ses thèses souffrent, outre d'une simplification, d'une certaine confusion, les catégories qu'il utilise étant brouillées ; les civilisations recouvrent ainsi, selon les cas, une religion, une alliance, voire même simplement des pays.

## 5.3 - Un poids croissant du religieux dans les débats globaux et la diplomatie internationale

Le poids croissant des religions dans les relations et les débats internationaux, ainsi que la visibilité des croyances ont conduit certains pays à revendiquer la création d'un G8 des religions. Si cette perspective est peu probable, il est un fait que les religions se saisissent de plus en plus des enjeux globaux (bioéthique, mondialisation, climat, etc.) et s'inscrivent au cœur d'initiatives multilatérales (à l'exemple de la création de l'Alliance des civilisations<sup>2</sup>).

En outre, les représentants des religions ou les groupes religieux, devenus à titres divers des acteurs de l'ordre international, pourraient être mobilisés de façon croissante dans l'action diplomatique (médiation, résolution de conflits, conseillers des chefs d'État). Un nombre croissant de pays occidentaux pourrait, à l'instar de la Suisse ou du Royaume-Uni<sup>3</sup>, intégrer cette évolution dans leur politique étrangère.

Dans les décennies à venir, l'universalité des droits de l'homme pourrait être contestée de manière croissante par des États ou des acteurs non-étatiques au nom de principes identitaires et religieux, qui sont d'ores et déjà exploités dans les enceintes internationales, notamment au Conseil des droits de l'homme.

2- Créée par l'Unesco, l'Alliance des civilisations (AdC) a comme objectif le dialogue des cultures ; celle-ci comprend une composante religieuse.

3- La « diplomatie des communautés » britannique ou encore l'« Initiative de Montreux » de la diplomatie helvète qui porte sur la promotion de la coopération avec des organisations caritatives islamiques.



## ➔ CONSÉQUENCES POUR LA DÉFENSE

Les grandes évolutions technologiques et sociétales seront à l'origine de vastes et complexes recompositions à l'échelle mondiale. Elles pourront également être facteurs de nouvelles vulnérabilités, de tensions accrues, voire de conflits (essor du communautarisme, radicalisation religieuse, menaces biologiques, de nature cybernétique, etc.), qui exigeront de la Défense qu'elle s'adapte à de nouveaux défis.

### Le défi de la supériorité technologique

La maîtrise des sciences et de la technique continuera de permettre une plus grande efficacité et une démultiplication des capacités d'action sur l'environnement, ainsi que la mise au point d'équipements les plus avancés techniquement et susceptibles d'assurer un avantage à chaque étape d'un affrontement : information, surveillance, vitesse, endurance, protection des hommes.

Facteur indéniable de puissance dans la compétition mondiale – en assurant, dans le domaine économique, un accès à des marchés et à des positions commerciales, et en permettant, dans le domaine militaire, la mise au point d'équipements ou de systèmes conférant une supériorité opérationnelle – cette maîtrise sera néanmoins tributaire des moyens alloués à ces nouveaux domaines stratégiques. Un fossé pourrait se creuser entre les puissances en mesure de le financer et celles qui ne le seraient pas, avec, pour la France, si elle entrait dans le deuxième cas de figure, un risque de déclassement au niveau international.

La redéfinition possible des priorités budgétaires, en particulier au détriment de la recherche scientifique et technologique dans les domaines d'intérêt pour la défense, pourrait, à un horizon relativement proche, mettre un terme à la supériorité scientifique que les pays européens, notamment la France, ont acquise depuis la Renaissance. L'impact de tels développements sur la compétitivité

de leurs industries de défense ainsi que sur leur position stratégique pourrait être important. Les États-Unis ne seront pas nécessairement soumis à des pressions comparables.

La diffusion des connaissances technico-scientifiques devrait conduire, à moyen terme, à une certaine égalisation de la puissance entre les « grands acteurs » de la scène internationale, voire à une avance de pays du Sud dans le développement de certaines armes (à l'instar du programme balistique chinois Dong Feng 21D (DF-21D) qui pourrait notamment permettre de menacer un groupe aéronaval). Le différentiel de puissance résiduel – mais essentiel – résidera également dans la capacité d'intégration globale (opérations interarmées, internationales) et dans la capacité de maîtrise globale des flux et des espaces (maritimes, aériens, spatiaux, cybernétiques, financiers).

Alors que les menaces contre les systèmes d'information et de communication devraient encore s'accroître, la France sera amenée, à l'instar d'autres pays (comme les États-Unis) à mettre en œuvre des stratégies de protection de plus en plus poussées dans le cyberspace.

### Le défi du savoir et de l'information

Alors que les forces armées soulignent la nécessité de recruter de nouveaux profils qui, à tous les niveaux de la hiérarchie, soient plus aptes à la prise de décision dans des environnements opérationnels complexes, le vivier de recrutement pourrait s'amenuiser en raison des transformations affectant les régimes de la connaissance.

Les interventions, de plus en plus nombreuses au contact des populations, exigeront une connaissance approfondie des zones d'opération : facteurs géographiques, culturels, particularités locales, identifications communautaires et religieuses. Cette connaissance

des zones opérationnelles impliquera le développement des expertises interdisciplinaires et géographiques au sein de la Défense et des relations avec le monde académique (universités, centres de recherche) ou de la société civile (entreprises, représentants religieux, ONG, etc.).

Parallèlement à l'émergence d'un espace public dans le cyberspace, l'analyse et la veille sur les supports internet – en particulier de la blogosphère et dans les aires géopolitiques les plus instables – seront de plus en plus incontournables, non seulement en matière de prévention et d'alerte précoce (crises et menaces), mais à toutes les étapes de l'engagement opérationnel.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ne manqueront pas d'avoir un impact croissant sur le métier de militaire, le recrutement et la fidélisation des jeunes, entre autres en raison de l'opposition entre la socialisation à travers les réseaux sociaux – privilégiée par les nouvelles générations, favorisant une disponibilité à la carte et sélective – et la socialisation militaire, exigeant, au contraire, une disponibilité permanente, complète et collective.

De même, les opérations militaires seront de plus en plus conditionnées par les NTIC, leur visibilité constante accentuant la sensibilité des opinions publiques, en particulier aux dommages collatéraux.

La capacité à maîtriser son image et ses messages sur internet restera un défi difficile pour la Défense. L'exigence de maîtrise de l'information, tant au niveau stratégique qu'opérationnel, impliquera des efforts croissants en matière, notamment :

- d'équipements (renouvellement, adaptation, etc.) ;
- d'interopérabilité et de sécurisation des systèmes et des réseaux d'information et de communication, tant en interne qu'avec les alliés ;
- d'adaptation et de formation du personnel aux évolutions de ces nouvelles technologies ;
- de lutte informatique défensive et offensive.

### Le défi de l'adaptation aux évolutions du rapport à la Nation et à « l'esprit de Défense »

Les processus de dénationalisation partielle et la reconfiguration de l'État, y compris dans le domaine de la défense et de la sécurité, pourraient avoir un impact sur toutes les questions relatives à l'engagement des forces : au nom de quelle(s) communauté(s) ? Sous quel(s) drapeau(x) ? Quel type de forces engagées : nationales-étatiques ou privées ? Au nom de quels principes et sur quelles justifications ?

Un discours fort et constant autour des valeurs et des principes politiques essentiels de notre République devra répondre à ces questions, dans un contexte où le caractère d'universalité des valeurs au nom desquelles la France intervient dans le monde sera de plus en plus mis en cause à l'étranger, et peut-être au sein même de la communauté nationale.

Les transformations à anticiper dans le rapport à la mort pour les civils pourraient consacrer la distance qui sépare le monde occidental d'autres sociétés sur cette question et modifier la posture des citoyens par rapport à l'engagement militaire – spécifiquement au combat. Ce contexte devait continuer de peser de manière croissante sur l'appréciation des décideurs pour engager la vie de soldats et accroître l'attrait pour des technologies de guerre à distance et la robotisation du champ de bataille.

Enfin, la société de consommation et de divertissement, la multiplication des appartenances identitaires au détriment de l'identification à la Nation pourraient rendre plus difficile le recrutement des jeunes dans les armées.



Reportage sur la mission en Côte-d'Ivoire

T. SAMSON/ECPAD